

Livret guide
Département de Musique
Année universitaire 2011-12

Département de Musique :
Le Portique – 14 rue Descartes – 67084 STRASBOURG tél. °03 68 85 64 80
Courriel gulberti@unistra.fr - Site internet www.musique.unistra.fr

Directeur :

Mathieu SCHNEIDER

Secrétariat :

Amandine GULBERTI (licence & concours)

Chantal de VILLENEUVE (masters recherche et professionnel)

Enseignants titulaires et assimilés :

Alessandro ARBO, maître de conférences

Mondher AYARI, maître de conférences

Aurelio BIANCO, maître de conférences

Rémi BOOS, professeur agrégé

Nicole DESGRANGES, maître de conférences IUFM

Victor FLUSSER, maître de conférences

Márta GRABÓCZ, professeur

Amanda HASCHER, professeur agrégé

Xavier HASCHER, professeur

Carola HERTEL-GEAY, maître de conférences

Pierre MICHEL, professeur

Mathieu SCHNEIDER, maître de conférences

Responsables de diplômes et correspondants :

Responsable licence : Carola HERTEL

Responsable master recherche et master enseignement : Pierre MICHEL

Responsable master professionnel : Alessandro ARBO

Responsable préparation agrégation : Amanda HASCHER

Licence Arts, Lettres, Langues – Mention Arts Spécialité « Musique et musicologie »

La spécialité « Musique et musicologie » vise à former des étudiants capables de comprendre le fait musical dans sa globalité (musique savante, musique populaire, musiques actuelles, esthétique, histoire de la musique, organologie...) en lien avec une pratique musicale collective. Les étudiants se destinant à la pratique musicale apprendront ainsi à porter un regard critique sur les œuvres qu'ils interprètent ; ceux qui s'orienteront vers l'enseignement ou la recherche pourront développer des savoirs à partir d'une connaissance solide du répertoire.

Un tronc commun d'enseignements est imposé aux étudiants : outre les fondamentaux (langue, méthodologie, informatique), en font partie la formation de l'oreille, l'écriture musicale, la pratique d'ensemble, l'analyse, l'histoire de la musique, l'esthétique et la terminologie musicale. Les autres enseignements sont choisis par l'étudiant en fonction de son projet professionnel. Trois orientations sont proposées :

- 1) La première (orientation recherche), plus théorique, s'adresse aux futurs chercheurs, mais convient aussi aux étudiants envisageant de travailler dans l'administration et la gestion de la musique. Elle inclut des enseignements transversaux (musique et mathématiques, acoustique, ethnomusicologie, psychologie de la musique...).
- 2) La deuxième (orientation pratique) est destinée aux étudiants souhaitant devenir interprète ou compositeur. Elle comprend entre autres : la culture musicale, l'histoire de l'interprétation, la direction (orchestre/chœur), des ateliers de pratique spécialisés dans différents styles et des cours en lien avec les productions de certaines scènes strasbourgeoises ;
- 3) La troisième (orientation concours) concerne les étudiants visant les masters de préparation aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (CAPES, Agrégation). Les enseignements optionnels proposent de renforcer les matières imposées aux épreuves de ces deux concours ;

Partenariats : Deux autres conventions avec le Parlement de Musique et l'Opéra National du Rhin, ainsi qu'un partenariat avec l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, permettent de rendre concret le nécessaire lien entre formation universitaire et spectacle vivant. Enfin, des stages sont proposés auprès d'une quinzaine d'organismes partenaires de notre département.

Débouchés : Un étudiant titulaire d'une licence « Musique et musicologie » pourra s'orienter vers l'un des secteurs professionnels suivants :

1. Les carrières artistiques : interprète ou compositeur ;
2. Les métiers de la gestion culturelle : directeur, administrateur, chargé de production, chargé de diffusion, attaché de presse ;
3. Les métiers du spectacle : producteur, entrepreneur de spectacles, agent artistique ;
4. Les métiers de l'édition musicale et du disque : copiste, assistant marketing
5. Le métier de musicien intervenant (en obtenant en plus de la licence un DUMI ou un DUMIMS) : pour les enfants (crèches, hôpitaux), les adultes et les handicapés (musicothérapie), musicien intervenant en milieu scolaire ou en milieu hospitalier ;
6. Le métier d'enseignant : dans l'enseignement primaire ou secondaire, en école de musique ;
7. Le métier d'enseignant-chercheur.

Certains de ces débouchés nécessitent l'obtention d'un master après la licence. Ces masters font majoritairement partie de l'offre de formation de l'Université de Strasbourg. Les enseignants du département de Musique ainsi que le personnel qualifié du service d'orientation (Espace Avenir) sont à l'écoute des étudiants pour les conseiller dans ce domaine.

Programmes d'échange internationaux :

Il est possible à travers le programme Erasmus d'effectuer la troisième année de licence à l'étranger (Italie, Espagne, Royaume-Uni) auprès d'une université d'accueil. Les étudiants intéressés doivent préparer cette mobilité un an à l'avance, dès le début de leur deuxième année. Prendre contact avec M. Hascher.

Cursus : La licence « Musique et musicologie » comprend deux parcours :

- Le parcours normal est ouvert à tout étudiant titulaire du baccalauréat ou d'un équivalent (il est néanmoins recommandé d'avoir de bonnes connaissances en solfège et de pratiquer un instrument ou le chant). Ce cursus dispense une connaissance générale en musique et musicologie ;

- Le parcours « Interprétation musicale » est un cursus intégré avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Strasbourg. Il est ouvert aux étudiants titulaires d'un baccalauréat (ou équivalent) et d'un D.E.M. (Diplôme d'Etudes Musicales, ou niveau équivalent à l'étranger), selon les modalités précisées sur le site du Conservatoire (www.conservatoire-strasbourg.fr). Ce cursus est conçu comme un parcours d'excellence destiné à associer à parts égales pratique et théorie et visant à former de futurs interprètes ou enseignants de haut niveau. Il débouche sur la délivrance de deux diplômes : la licence de Musique et musicologie de l'Université de Strasbourg et le D.N.S.P.M. (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien).

Musiques actuelles : dans l'optique de la mise en place, sous réserve d'habilitation par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, d'un parcours complet de formation en licence dans les musiques actuelles, le Département de Musique met en place, dès la rentrée 2011, des ateliers de pratique et des cours de formation de l'oreille spécifiques pour les étudiants se destinant plutôt à travailler dans cette branche de la musique. Les étudiants qui désirent suivre ces ateliers spécifiques devront préalablement passer un entretien de motivation avec le responsable de licence.

Licence « Musique et Musicologie » Parcours normal

Responsable : Carola HERTEL

SEMESTRE 1

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- LV00AXCR : Langue vivante étrangère (1h30 TD hebdomadaire)
Anglais ou allemand à prendre au CRAL (informations au secrétariat de musique).
Ou une autre langue vivante étrangère prise en non-spécialiste à l'U.F.R. des Langues vivantes.
Contrôle des connaissances : voir CRAL ou U.F.R. des Langues vivantes.

UE2 : Techniques de base du travail universitaire – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- AR20AM91 : Méthodologie universitaire (1h TD hebdomadaire)
4 groupes : M. Arbo (1 gr.) et M. Jost (3 gr.)
Ce cours a pour objectif de maîtriser les bases du travail universitaire en musicologie : où trouver les informations ? comment faire une recherche documentaire ? en quoi consiste le travail d'un musicologue ? comment préparer les examens ?
Contrôle des connaissances : dossier et oral de 10' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

UE3 : Savoirs fondamentaux – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20AM25 : Histoire de la musique (2h CM hebdomadaires)
M. Weber

Introduction générale à l'histoire de la musique. Les différents courants et périodes de l'histoire de la musique occidentale.

Contrôle des connaissances : écrit de 1h (1^{re} & 2^e sessions)

- AR20AM92 : Terminologie musicale (1h30 CM/TD hebdomadaire)
M. Lassauzet
Introduction aux principaux genres de musique, types d'écriture et termes de la musicologie afin de donner une base de départ pour l'étude de la musique.
Contrôle des connaissances : écrit d'1h30 (1^{re} et 2^e sessions).

UE4 : Pratique musicale – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Pratique d'ensemble (2h TD hebdomadaires)
3 groupes au choix :
 - Musiques dites « classiques » :
 - AR20AM21 : orchestre à cordes (Mme Hascher)
 - AR20AM22 : chœur (Mme Hascher & intervenants professionnels)
 - Musiques actuelles :
 - AR20AM23 : atelier de pratique des musiques actuelles (M. Kaufmann)

Programme de chacun des ensembles communiqué à la rentrée.

Contrôle des connaissances : oral de 10' (chœur), évaluation continue (orchestre & musiques actuelles). Pas de seconde session.

UE5 : Techniques – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20AM20 : Formation de l'oreille (2h TD hebdomadaires)
Musiques dites « classiques » : 2 groupes de niveau assurés par Mme Sainte-Marie et M. Lassauzet
Musiques actuelles : 1 groupe assuré par MM. Kaufmann & Struber (en lien avec le groupe de pratique)
Contrôle des connaissances : 2 écrits de 1h et 2 oraux de 5' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)
- AR20AM26 : Écriture musicale (1h CM + 1h TD hebdomadaires)
M. Hascher (CM) & 4 groupes de niveau en TD : M. Nussbaum (1 gr.), Mme Hascher (1 gr.), M. Boos (2 gr.)
Écriture de textes à quatre voix (basses et chants), non modulants.
Contrôle des connaissances : 3 devoirs maison au minimum & 1 écrit de 3h (1^{re} session) ; écrit de 3h (2^e session)

UE6 : Savoirs complémentaires – 6ECTS, coeff. 2

1 enseignement :

- Ouverture : choix d'une UE dans une autre discipline
Contrôle des connaissances : modalités précisées par l'U.F.R. de la discipline choisie.

Ou, sur décision du responsable de diplôme au vu des résultats des tests de positionnement :

- Renforcement : AR20AM27 – formation de l'oreille (2h TD hebdomadaires) et AR20AM28 – écriture (2h TD hebdomadaires)
Mme Hascher (formation de l'oreille), M. Boos (écriture)
Contrôle des connaissances : 1 écrit de 1h & 1 oral en formation de l'oreille et 3 devoirs maison au minimum en écriture (1^{re} session) ; oral de 10' en formation de l'oreille et oral de 10' en écriture (2^e session)

UE7 : Options – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement parmi les choix suivants :

- AR20AM83 : Orientation recherche : La musique dans l'histoire des arts I (2h TD hebdomadaires)
Mme Jordy
La place de la musique dans l'histoire générale des arts (période A)
Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)
- AR20AM29 : Orientation pratique : Techniques vocales (2h TD hebdomadaires)
Mme Dussort
Apprentissage des techniques de chant (pour débutants)
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.
- AR20AM29 : Orientation concours : Clavier (2h TD hebdomadaires)
Mme Horand (2 gr.)
Apprentissage des techniques de piano (pour débutants). Cours à effectif limité (10 étudiants/groupe)
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.
- Autre UE libre de 3ECTS prise dans sur liste d'université

SEMESTRE 2

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- LV00BXCR : Langue vivante étrangère (1h30 TD hebdomadaire)
Anglais ou allemand à prendre au CRAL (informations au secrétariat de musique).
Ou une autre langue vivante étrangère prise en non-spécialiste à l'U.F.R. des Langues vivantes.
Contrôle des connaissances : voir CRAL ou U.F.R. des Langues vivantes.

UE2 : Informatique – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- AR20BM93 : Informatique (1h30 TD hebdomadaire)
Tuteurs (noms communiqués à la rentrée)
Préparation à la première épreuve pratique du C2I.
Contrôle des connaissances : voir modalités de l'épreuve du C2I.
- Projet personnel
Rendez-vous avec le responsable de licence pour définir un projet professionnel et un choix des options en 2^e année. Des activités obligatoires seront proposées, afin d'aiguiller l'étudiant dans son parcours de formation. Informations communiquées par le secrétariat.

UE3 : Savoirs fondamentaux – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20BM25 : Histoire de la musique (2h CM hebdomadaires)
M. Bianco
Première partie (800 ca – 1400 ca) : le chant grégorien. La polyphonie : l'Ars antiqua, l'Ars nova et l'Ars subtilior. Deuxième partie (1400 ca – 1600 ca) : l'école franco-flamande et son influence en Europe. La codification des styles nationaux. La frottola et le madrigal. Le répertoire instrumental au XVI^e siècle. Les « Intermedi ».
Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} et 2^e sessions)
- AR20BM26 : Esthétique musicale (1h30 CM/TD hebdomadaire)
M. Arbo
Introduction à l'esthétique musicale : relecture et mise en contexte de quelques problématiques anciennes et modernes.
Contrôle des connaissances : écrit d'1h30 (1^{re} & 2^e sessions)

UE4 : Pratique musicale – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Pratique d'ensemble (2h TD hebdomadaires)
3 groupes au choix :
 - Musiques dites « classiques » :
 - AR20BM21 : orchestre à cordes (Mme Hascher)
 - AR20BM22 : chœur (Mme Hascher & intervenants professionnels)
 - Musiques actuelles :
 - AR20BM23 : atelier de pratique des musiques actuelles (M. Kaufmann)

Programme de chacun des ensembles communiqué à la rentrée.
Contrôle des connaissances : oral de 10' (chœur), évaluation continue (orchestre & ensemble à vents).
Pas de seconde session.

UE5 : Techniques – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20BM20 : Formation de l'oreille (2h TD hebdomadaires)
Musiques dites « classiques » : 1 groupe assuré par Mme Sainte-Marie
Musiques actuelles : 1 groupe (MM. Kaufmann & Struber, en lien avec les groupes de pratique)
Contrôle des connaissances : 2 écrits de 1h et 2 oraux de 5' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)
- AR20BM27 : Écriture musicale (1h CM + 1h TD hebdomadaires)
M. Hascher (CM) & 3 groupes de niveau en TD : M. Nussbaum (1 gr.), M. Boos (1 gr.)
Écriture de textes à quatre voix (basses et chants), avec modulations.
Contrôle des connaissances : 3 devoirs maison au minimum & 1 écrit de 3h (1^{re} session) ; écrit de 3h (2^e session)

UE6 : Savoirs complémentaires – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20BM81 : Acoustique (1h30 CM/TD hebdomadaire)
M. Ayari
Éléments d'acoustique et de traitement du signal. Approche psycho-acoustique.
Contrôle des connaissances : écrit d'1h (1^{re} session) et un oral de 10' (2^e session).
- Choix d'un cours parmi les options suivantes (2h TD hebdomadaires) :
 - AR20BM82 : Orientation recherche : Organologie (Mme Schlünz)
Classification des instrumentations. Factice. Modes de jeu.
Contrôle des connaissances : dossier (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)
 - AR20BM85 : Orientation pratique : Atelier spécialisé de techniques vocales (Mme Dussort)
Poursuite du travail du premier semestre.
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.
 - AR20BM29 : Orientation concours : Clavier (Mme Horand, 2 gr.)
Poursuite du travail du premier semestre. Cours à effectif limité (10 étudiants/groupe)
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.

UE7 : Options – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement parmi les choix suivants :

- AR20BM83 : Orientation recherche : La musique dans l'histoire des arts II (2h TD hebdomadaires)
Mme Jordy
La place de la musique dans l'histoire générale des arts (période B) : ce cours n'est pas le même que celui du premier semestre ; il en constitue la suite.
Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)
- AR20BM42 : Orientation pratique : Culture musicale (2h TD hebdomadaires)
M. Meyer
Écoute d'œuvres et analyse d'extraits de partitions dans le but de comprendre diverses notions (culture, style, répertoire, genre, musique abstraite/fonctionnelle, populaire/savante, *world music*, éclectisme, etc.)
Contrôle des connaissances : écrit d'1h30 (1^{re} et 2^e sessions)
- AR20BM41 : Orientation concours : Formation de l'oreille & écriture (2h TD hebdomadaires)
M. Boos
Renforcement dans les disciplines techniques, pour les étudiants se destinant aux concours de l'enseignement.

Contrôle des connaissances : 1 écrit de 1h & 1 oral en formation de l'oreille et 3 devoirs maison au minimum en écriture (1^{re} session) ; oral de 10' en formation de l'oreille et oral de 10' en écriture (2^e session)

- Autre UE libre de 3ECTS prise dans sur liste d'université

SEMESTRE 3

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- LV00CXCR : Langue vivante étrangère (1h30 TD hebdomadaire)
Anglais ou allemand à prendre au CRAL (informations au secrétariat de musique).
Ou une autre langue vivante étrangère prise en non-spécialiste à l'U.F.R. des Langues vivantes.
Contrôle des connaissances : voir CRAL ou U.F.R. des Langues vivantes.

UE2 : Informatique – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- AR20CUII : Informatique (1h30 TD hebdomadaire)
Tuteurs (noms communiqués à la rentrée)
Préparation à la seconde épreuve pratique du C2I.
Contrôle des connaissances : voir modalités de l'épreuve du C2I.

UE3 : Savoirs fondamentaux – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20CM25 : Histoire de la musique (2h CM hebdomadaires)
M. Bianco
Première partie (1600 ca – 1740 ca) : la naissance et la diffusion de l'opéra en Italie et en Europe (de J. Peri à G.F. Haendel). Le répertoire instrumental (de G.P. Cima à A. Vivaldi). La cantate profane (de A. Grandi à A. Scarlatti). Le répertoire sacré (de C. Monteverdi à J.S. Bach). Deuxième partie (1740 ca – 1790 ca) : l'opéra durant la seconde moitié du XVIII^e siècle (de N. Jommelli à G. Paisiello). La codification du langage instrumental classique : le quatuor, le concerto et la symphonie (de G.B. Sammartini à W.A. Mozart).
Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} et 2^e sessions)
- AR20CM80 : Analyse musicale (1h30 CM/TD hebdomadaire)
M. Hascher
Techniques de chiffrage et d'analyse harmonique.
Contrôle des connaissances : 1 écrit de 2h (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

UE4 : Pratique musicale – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Pratique d'ensemble (2h TD hebdomadaires)
3 groupes au choix :
 - AR20CM22 : orchestre :
 - Ensemble à vents (M. Boos)
 - Orchestre à cordes (Mme Hascher)
 - AR20CM23 : chœur (Mme Hascher & intervenants professionnels)
Programme de chacun des ensembles communiqué à la rentrée.Contrôle des connaissances : oral de 10' (chœur), évaluation continue (orchestre & ensemble à vents).
Pas de seconde session.

UE5 : Techniques – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20CM20 : Formation de l'oreille (2h TD hebdomadaires)
2 groupes de niveau : Mme Cotteau (1 gr.), Mme Hascher (1 gr.)
Contrôle des connaissances : 2 écrits de 1h et 2 oraux de 5' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)
- AR20CM21 : Écriture musicale (2h TD hebdomadaires)
2 groupes : M. Boos, M. Clarke
Écriture dans le style des chorals de J.-S. Bach.
Contrôle des connaissances : 3 devoirs maison au minimum & 1 écrit de 3h (1^{re} session) ; écrit de 3h (2^e session)

UE6 : Savoirs complémentaires – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20CM89 : Ethnomusicologie I (1h30 CM/TD hebdomadaire)
M. Ayari
Détermination de la pertinence en ethnomusicologie. Signification de la musique pour le groupe social. Étude des processus de constructions et de représentations symboliques et sémantiques dans la musique ethnique.
Contrôle des connaissances : dossier de 8 pages (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).
- Choix d'un cours parmi les options suivantes :
 - AR20CM70 : Orientation recherche : Histoire de l'interprétation (Mme Hertel, 1h30 CM/TD hebdomadaire)
L'objectif de ce cours est d'introduire à la problématique de la théorie et de la pratique dans l'interprétation musicale. Cette introduction se fera à l'aide d'exemples choisis
Contrôle des connaissances : écrit d'1h30 (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)
 - AR20CM70 : Orientation pratique : Comptes-rendus et analyse critique de spectacles (M. Meyer, 2h TD hebdomadaires)
Méthodologie rédactionnelle, comptes rendus de concerts et spectacles, analyse critique de comptes rendus parus dans des revues ou journaux. Pour préparer ce cours, les étudiants sont priés de se familiariser (par la lecture) avec ce type d'écrits
Contrôle des connaissances : trois écrits à rendre au cours du semestre (1^{re} session) ; écrit d'1h30 (2^e session)
 - AR20CM81 : Orientation concours : Clavier (M. Boos, 2h TD hebdomadaires)
Accompagnement au clavier.
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.

UE7 : Options – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement parmi les choix suivants :

- AR20CM86 : Orientation recherche : Histoire de l'opéra (1h30 CM/TD hebdomadaire)
M. Schneider
Histoire de l'opéra de ses origines à la fin du 19^e siècle, avec étude détaillée de quelques opéras marquants.
Contrôle des connaissances : écrit de 1h30 (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).
- AR20CM85 : Orientation pratique : Corps & Voix (2h TD hebdomadaires)
M. Lorrain
Apprentissage de la gestion du corps et de l'espace scénique.
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.
- AR20CM43 : Orientation concours : Commentaire d'écoute (1h30 TD hebdomadaire)
Mme Haug
Techniques du commentaire d'écoute.
Contrôle des connaissances : écrit d'1h (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

- Autre UE libre de 3ECTS prise dans sur liste d'université, dont par exemple en théologie protestante : « La musique sacrée, de la Bible au Moyen âge ».

SEMESTRE 4

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- LV00DXCR : Langue vivante étrangère (1h30 TD hebdomadaire)
Anglais ou allemand à prendre au CRAL (informations au secrétariat de musique).
Ou une autre langue vivante étrangère prise en non-spécialiste à l'U.F.R. des Langues vivantes.
Contrôle des connaissances : voir CRAL ou U.F.R. des Langues vivantes.

UE2 : Informatique – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement & rendez-vous pour projet professionnel :

- AR20DM92 : Informatique musicale (1h30 TD hebdomadaire)
3 groupes : M. Ayari
Introduction générale à l'informatique musicale. Éditions de partitions (Finale). Comprendre et assimiler les éléments techniques de la norme MIDI.
Contrôle des connaissances : examen pratique de 50' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).
- Projet personnel
Rendez-vous avec le responsable de licence pour définir un projet professionnel et un choix des options en 3^e année et/ou du stage. Des activités obligatoires seront proposées, afin d'aiguiller l'étudiant dans son parcours de formation. Informations communiquées par le secrétariat.

UE3 : Savoirs fondamentaux – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20DM25 : Histoire de la musique (2h CM hebdomadaires)
M. Schneider
Histoire de la musique romantique (1815-1914). Programme en lien avec les programmations de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg et de l'Opéra National du Rhin.
Contrôle des connaissances : 1 QCM de culture générale durant le semestre (coeff. 1) & 1 écrit de 2h en épreuve lourde (coeff. 2) pour la première session ; un écrit de 2h en seconde session.
- AR20DM43 : Atelier spécialisé d'analyse musicale (1h30 CM/TD hebdomadaire)
M. Hascher
Étude des formes musicales simples.
Contrôle des connaissances : 1 écrit de 2h (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

UE4 : Pratique musicale – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Pratique d'ensemble (2h TD hebdomadaires)
3 groupes au choix :
 - AR20DM22 : orchestre :
 - Ensemble à vents (M. Boos)
 - Orchestre à cordes (Mme Hascher)
 - AR20DM23 : chœur (Mme Hascher & intervenants professionnels)
Programme de chacun des ensembles communiqué à la rentrée.Contrôle des connaissances : oral de 10' (chœur), évaluation continue (orchestre & ensemble à vents).
Pas de seconde session.

UE5 : Techniques – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20DM20 : Formation de l'oreille (2h TD hebdomadaires)
2 groupes : Mme Cotteau (1 gr.), Mme Hascher (1 gr.)
Contrôle des connaissances : 2 écrits de 1h et 2 oraux de 5' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)
- AR20DM21 : Écriture musicale (2h TD hebdomadaires)
2 groupes : M. Boos, M. Clarke
Écriture de textes pour quatuor à cordes dans le style classique.
Contrôle des connaissances : 3 devoirs maison au minimum & 1 écrit de 3h (1^{re} session) ; écrit de 3h (2^e session)

UE6 : Savoirs complémentaires – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20DM83 : Ethnomusicologie II (1h30 CM/TD hebdomadaire)
M. Ayari
Analyse des savoirs musicaux relevant de l'oralité.
Contrôle des connaissances : dossier de 8 pages (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).
- Choix d'un cours parmi les options suivantes :
 - AR20DM70 : Orientation recherche : Musicologie de l'interprétation (Mme Hascher, 2h TD hebdomadaires)
Contrôle des connaissances : dossier (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)
 - AR20DM70 : Orientation pratique : Atelier de musique traditionnelle (M. Chojcan, 2h TD hebdomadaires)
Pratique du répertoire traditionnel des Balkans.
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.
 - AR20DM81 : Orientation concours : Clavier (M. Boos, 2h TD hebdomadaires)
Accompagnement au clavier.
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.

UE7 : Options – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement parmi les choix suivants :

- AR20DM86 : Orientation recherche : Histoire de la musique électroacoustique, en lien avec la composition contemporaine (1h30 CM/TD hebdomadaire)
Mme Besson
Chapitres de l'histoire de la musique électroacoustique. La naissance des nouvelles technologies au début du 20^e siècle. Évolutions dans la seconde moitié du siècle : musique concrète, musique électronique jusqu'aux musiques mixtes et musiques de synthèse.
Contrôle des connaissances : oral de 10' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).
- AR20DM85 : Orientation pratique : Corps & Voix (2h TD hebdomadaires)
M. Lorrain
Apprentissage de la gestion du corps et de l'espace scénique.
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.
- AR20DM80 : Orientation concours : Commentaire d'écoute et analyse auditive de textes musicaux (1h30 TD hebdomadaire)
Mme Haug
Techniques du commentaire d'écoute.
Contrôle des connaissances : écrit d'1h (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).
- Autre UE libre de 3ECTS prise dans sur liste d'université, dont par exemple en théologie protestante : « La musique dans la tradition protestante, de la Réforme à nos jours ».

SEMESTRE 5

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Langue vivante appliquée aux arts (1h30 TD hebdomadaire)
2 gr : AR20EM30 allemand (Mme Sickert-Delin) ou AR20EM31 anglais (Mme Hascher)
Ou une autre langue vivante étrangère prise en non-spécialiste à l'U.F.R. des Langues vivantes.
Contrôle des connaissances : écrit de 1h30 et oral de 10' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)

UE2 : Informatique – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- AR20EM82 : Informatique musicale (1h30 TD hebdomadaire)
3 groupes : M. Ayari (1 gr.) & Mme Besson (2 gr.)
Edition musicale (Finale, niveau 2) & séquenceurs audio-MIDI
Contrôle des connaissances : examen pratique de 50' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

UE3 : Savoirs fondamentaux – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20EM25 : Histoire de la musique (2h CM hebdomadaires)
MM. Lassauzet & Michel
Histoire de la musique de la première moitié du 20^e siècle.
Contrôle des connaissances : en 1^{re} session, 1 écrit de culture de 30' (coeff. 1) & 1 écrit de 2h (coeff. 2) ; en 2^e session, oral de 15'.
- AR20EM44 : Esthétique musicale (1h30 CM/TD hebdomadaire)
M. Arbo
La définition de la musique et le statut de l'œuvre musicale.
Contrôle des connaissances : écrit d'1h30 en contrôle continu (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

UE4 : Pratique musicale – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Pratique d'ensemble (2h TD hebdomadaires)
3 groupes au choix :
 - AR20EM22 : orchestre :
 - Ensemble à vents (M. Boos)
 - Orchestre à cordes (Mme Hascher)
 - AR20EM23 : chœur (Mme Hascher & intervenants professionnels)
Programme de chacun des ensembles communiqué à la rentrée.Contrôle des connaissances : oral de 10' (chœur), évaluation continue (orchestre & ensemble à vents).
Pas de seconde session.

UE5 : Techniques – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20EM20 : Formation de l'oreille (2h TD hebdomadaires)
2 groupes : Mme Hascher & Mme Kronstadt
Contrôle des connaissances : 2 écrits de 1h et 2 oraux de 5' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)

- AR20EM21 : Écriture musicale (2h TD hebdomadaires)
2 groupes : M. Boos (écriture jazz) & M. Verdier (écriture classique)
Contrôle des connaissances : 3 devoirs maison au minimum & 1 écrit de 3h (1^{re} session) ; écrit de 3h (2^e session)

UE6 : Savoirs complémentaires – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20EM92 : Analyse musicale (1h30 CM/TD hebdomadaire) : 2 groupes au choix :
 - Répertoire baroque (M. Bianco) : Points principaux traités durant ce cours : étude comparative entre le « stile antico » et le « stile moderno ». La représentation des affects dans le répertoire vocal et instrumental. Les formes de la musique baroque : concerto, symphonie, sonate, aria et récitatif.
 - Répertoire classique et romantique (M. Hascher)
Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} & 2^e sessions)
- Choix d'un cours parmi les options suivantes :
 - AR20EM85 : Orientation recherche (atelier complémentaire) : Les instruments à cordes frottées de la Renaissance tardive à la fin de l'époque baroque (M. Bianco, 1h30 CM/TD hebdomadaire)
Ce cours propose de retracer l'évolution des principales familles d'instruments à cordes frottées entre les XVI^e et XVIII^e siècles. À travers la lecture de traités d'époque, de sources iconographiques, de chroniques et d'autres typologies de documentation, on suivra les transformations de ces instruments parallèlement au développement de leur répertoire.
Contrôle des connaissances : 1 oral de 10' (1^{re} session) et un oral de 10' (2^e session)
 - AR20EM94 : Orientation concours : Direction de chœur et d'orchestre (Mme Hascher & M. Billmann, 2h TD hebdomadaires en tout)
Techniques de direction. 2h hebdomadaires en alternance, chœur et orchestre.
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.
 - AR20EM85 : Orientation pratique (atelier complémentaire) : Musique & thérapie (Mme Sickert-Delin, 2h TD hebdomadaires)
Approche des paramètres musicaux sous l'angle de leurs effets sur le corps. Méthode TaKeTiNa.
Contrôle des connaissances : dossier (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)

UE7 : Options – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement parmi les choix suivants :

- AR20EM70 : Orientation pratique : Suivi de production (3h TD hebdomadaires)
Divers intervenants (resp. : M. Petit (Opéra) et M. Schneider)
Ce cours se tient à l'Opéra National du Rhin. Il est constitué de rencontres avec les professionnels de l'opéra et les artistes. Il sera centré sur trois productions (*La Nuit de Gutenberg*, *La Bohème* et *La Veuve Joyeuse*). Cours à effectif limité.
Contrôle des connaissances : 1 dossier (1^{re} session) ; pas de seconde session.
- AR20EM87 : Orientation recherche (patrimoines) : Histoire de l'opéra (1h30 CM/TD hebdomadaire)
M. Schneider
Histoire de l'opéra de ses origines à la fin du 19^e siècle, avec étude détaillée de quelques opéras marquants.
Contrôle des connaissances : écrit de 1h30 (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).
- AR20EM84 : Orientation concours : Pédagogie musicale (2h TD hebdomadaires)
Mme Venot
Préparation à l'enseignement de la musique, en primaire, en secondaire et en école de musique.

Contrôle des connaissances : oral de 10' sur dossier ou rapport de stage (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

- Autre UE libre de 3ECTS prise dans sur liste d'université, dont par exemple en théologie protestante : « Drame sacré, oratorio, passion ».

SEMESTRE 6

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Langue vivante appliquée aux arts (1h30 TD hebdomadaire)
2 gr : AR20FM30 allemand (Mme Sickert-Delin) ou AR20FM31 anglais (Mme Hascher)
Ou une autre langue vivante étrangère prise en non-spécialiste à l'U.F.R. des Langues vivantes.
Contrôle des connaissances : écrit de 1h30 et oral de 10' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)

UE2 : Informatique – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- AR20FM82 : Informatique musicale (1h30 TD hebdomadaire)
3 groupes : Mme Besson (2 gr.) & M. Ayari (1 gr.)
Edition musicale (Finale, niveau 2) & séquenceurs audio-MIDI
Contrôle des connaissances : examen pratique de 50' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

UE3 : Savoirs fondamentaux – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20FM25 : Histoire de la musique (2h CM hebdomadaires)
M. Michel
Histoire de la musique de la seconde moitié du 20^e siècle et du début du 21^e siècle.
Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} et 2^e session).
- AR20FM44 : Esthétique musicale (1h30 CM/TD hebdomadaire)
M. Arbo
Que veut dire « comprendre la musique » ? Nous chercherons la réponse à cette question en nous appuyant sur les réflexions d'auteurs contemporains.
Contrôle des connaissances : écrit d'1h30 en contrôle continu (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

UE4 : Pratique musicale – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Pratique d'ensemble (2h TD hebdomadaires)
3 groupes au choix :
 - AR20FM22 : orchestre :
 - Ensemble à vents (M. Boos)
 - Orchestre à cordes (Mme Hascher)
 - AR20FM23 : chœur (Mme Hascher & intervenants professionnels)
Programme de chacun des ensembles communiqué à la rentrée.
Contrôle des connaissances : oral de 10' (chœur), évaluation continue (orchestre & ensemble à vents).
Pas de seconde session.

UE5 : Techniques – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20FM20 : Formation de l'oreille (2h TD hebdomadaires)
2 groupes : Mme Hascher & Mme Kronstadt
Contrôle des connaissances : 2 écrits de 1h et 2 oraux de 5' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)

- AR20FM21 : Écriture musicale (2h TD hebdomadaires)
2 groupes : M. Boos (écriture jazz) & M. Verdier (écriture classique)
Contrôle des connaissances : 3 devoirs maison au minimum & 1 écrit de 3h (1^{re} session) ; écrit de 3h (2^e session)

UE6 : Savoirs complémentaires – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20FM92 : Analyse musicale (1h30 CM/TD hebdomadaire) : 2 groupes au choix :
 - Répertoire postromantique (M. Steinmetz)
 - Répertoire du 20^e siècle (M. Strinz)Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} & 2^e sessions)
- Choix d'un cours parmi les options suivantes :
 - AR20FM81 : Orientation recherche : Musique & mathématiques (M. Hascher & M. Papadopoulos, 2h CM hebdomadaires)
Le rapport entre musique et mathématiques dans certains de ses aspects historiques et dans la théorie contemporaine de la musique
Contrôle des connaissances : fixé par l'enseignant en début d'année.
 - AR20FM85 : Orientation pratique : Atelier complémentaire de musique improvisée (M. Boos, 2h TD hebdomadaires)
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.
 - AR20FM94 : Orientation pratique & concours : Direction de chœur et d'orchestre (Mme Hascher & M. Billmann, 2h TD hebdomadaires en tout)
Techniques de direction. 2h hebdomadaires en alternance, chœur et orchestre.
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.

UE7 : Options – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement parmi les choix suivants :

- AR20FM87 : Orientation recherche : Histoire de la musique électroacoustique (1h30 CM/TD hebdomadaire)
Mme Besson
Chapitres de l'histoire de la musique électroacoustique. La naissance des nouvelles technologies au début du 20^e siècle. Évolutions dans le seconde moitié du siècle : musique concrète, musique électronique jusqu'aux musiques mixtes et musiques de synthèse.
Contrôle des connaissances : oral de 10' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).
- AR20FM70 : Orientation concours : Arrangement & transcription (2h TD hebdomadaires)
M. Boos
Relecture, remix, récréation en utilisant Cubase. Thème du semestre : « Revisiter Debussy à travers le prisme des musiques actuelles ».
Contrôle des connaissances : évaluation continue. Pas de seconde session.
- AR20FM50 : Stage
Enseignant à contacter : Mme Hertel. **Prendre contact dès le début de l'année universitaire !**
Contrôle des connaissances : rapport de stage et soutenance. Pas de seconde session.
- Autre UE libre de 3ECTS prise dans sur liste d'université, dont par exemple en théologie protestante : « La cantate d'église ».

Licence « Musique et musicologie » Cursus intégré Conservatoire/Université

Responsables : Carola HERTEL (Université) & Leila FARAUT (Conservatoire)

N. B. : Lorsque pour une unité d'enseignement (UE) figure la mention « CN », l'étudiant en cursus intégré suit le même cours, selon les mêmes modalités d'enseignement et d'évaluation, que le cursus normal (voir aux pages correspondantes de ce guide).

Lorsque pour une unité d'enseignement (UE) figure la mention « CRR », l'étudiant suit les cours prévus par le plan d'étude du Conservatoire à Rayonnement Régional de Strasbourg.

Sauf mention contraire, le nombre d'ECTS ainsi que les coefficients des UE sont identiques à ceux des UE correspondantes du cursus normal.

SEMESTRE 1

UE1 : Langues vivantes : CN

UE2 : Techniques de base du travail universitaire : CN

UE3 : Savoirs fondamentaux : CN

UE4 : Cours d'ensemble : à choisir parmi l'offre Conservatoire/Université en accord avec Mme Faraut et Mme Hertel.

UE5 : Techniques :

- Formation de l'oreille : Mme Hascher (groupe spécial), 2h TD hebdomadaires. Modalités de contrôle des connaissances : voir CN
- Écriture : CRR

UE6 : Pratique musicale individuelle : CRR

UE7 : Options : au CRR. A choisir parmi :

- Clavier
- Travail scénique
- Initiation au chant

SEMESTRE 2

UE1 : Langues vivantes : CN

UE2 : Informatique & projet professionnel : CN

UE3 : Savoirs fondamentaux : CN

UE4 : Cours d'ensemble : à choisir parmi l'offre Conservatoire/Université en accord avec Mme Faraut et Mme Hertel.

UE5 : Techniques :

- Formation de l'oreille : Mme Hascher (groupe spécial), 2h TD hebdomadaires. Modalités de contrôle des connaissances : voir CN
- Écriture : CRR

UE6 : Pratique musicale individuelle : CRR

UE7 : Options : CRR. A choisir parmi :

- Clavier
- Travail scénique
- Initiation au chant

SEMESTRE 3

UE1 : Langues vivantes : CN

UE2 : Informatique : CN

UE3 : Savoirs fondamentaux :

- Histoire de la musique : CN
- Analyse : CRR

UE4 : Cours d'ensemble : à choisir parmi l'offre Conservatoire/Université en accord avec Mme Faraut et Mme Hertel.

UE5 : Pratique musicale individuelle : CRR

UE6 : Savoirs complémentaires. Deux enseignements :

- Histoire de l'interprétation : CN
- Un élément parmi :
 - Direction de chœur : CRR
 - Ethnomusicologie : CN
 - Comptes-rendus et analyse de spectacles : CN

UE7 : Options : CRR. A choisir parmi :

- Clavier
- Enregistrement
- Initiation au chant

SEMESTRE 4

UE1 : Langues vivantes : CN

UE2 : Informatique & projet professionnel :

- Informatique (gravure musicale, niveau 1) : CRR
- Projet professionnel : CN

UE3 : Savoirs fondamentaux :

- Histoire de la musique : CN
- Analyse : CRR

UE4 : Cours d'ensemble : à choisir parmi l'offre Conservatoire/Université en accord avec Mme Faraut et Mme Hertel.

UE5 : Pratique musicale individuelle : CRR

UE6 : Savoirs complémentaires. Deux enseignements :

- Musicologie de l'interprétation : CN
- Un élément parmi :
 - Direction de chœur : CRR
 - Ethnomusicologie : CN
 - Acoustique : CN (voir semestre 2, UE 6)

UE7 : Options : CRR. A choisir parmi :

- Clavier
- Enregistrement
- Initiation au chant

SEMESTRE 5

UE1 : Langues vivantes : à choisir parmi :

- Allemand : CN
- Anglais : CN
- Italien : CRR

UE2 : Informatique : CN

UE3 : Savoirs fondamentaux :

- Histoire de la musique : CN
- Analyse pour interprètes : CN [non encore ouvert en 2010-11. Suivre le cours d'esthétique du CN]

UE4 : Cours d'ensemble : à choisir parmi l'offre Conservatoire/Université en accord avec Mme Faraut et Mme Hertel.

UE5 : Pratique musicale individuelle : CRR

UE6 : Savoirs complémentaires. Deux enseignements :

- Analyse : au choix CN ou CRR (choix à préciser lors de l'inscription pédagogique)
- Un élément parmi :
 - Composition : CRR
 - Atelier d'improvisation : CRR
 - Pédagogie : CN
 - Musique et thérapie : CN
 - Musique & religion : La messe en musique – renseignements à la faculté de théologie protestante

UE7 : Options : à choisir parmi :

- Clavier : CRR
- Initiation au chant : CRR
- Introduction à la sociologie de la musique : CN
- Histoire de l'opéra : CN
- Suivi de production à l'Opéra National du Rhin : CN

SEMESTRE 6

UE1 : Langues vivantes : à choisir parmi :

- Allemand : CN
- Anglais : CN
- Italien : CRR

UE2 : Informatique : à choisir parmi :

- Informatique musicale : CN
- Gravure musicale (niveau 2) : CRR

UE3 : Savoirs fondamentaux :

- Histoire de la musique : CN
- Organologie : CN (voir semestre 2, UE6)

UE4 : Cours d'ensemble : à choisir parmi l'offre Conservatoire/Université en accord avec Mme Faraut et Mme Hertel.

UE5 : Pratique musicale individuelle : CRR

UE6 : Savoirs complémentaires. Deux enseignements :

- Analyse : au choix CN ou CRR (choix à préciser lors de l'inscription pédagogique)
- Un élément parmi :
 - Pédagogie : CRR
 - Composition : CRR
 - Musique & mathématiques : CN
 - Musique & religion : Le chant des psaumes – renseignement à la faculté de théologie protestante

UE7 : Options : à choisir parmi :

- Clavier : CRR
- Initiation au chant : CRR
- Introduction à la psychologie de la musique : CN

- Musiques électroacoustiques : CN
- Stage : CN

Master Arts, Lettres, Langues – Mention Musique Spécialité « Musique et musicologie »

Responsable : Pierre MICHEL

Ce master est principalement orienté vers la recherche. Il comprend une composante interdisciplinaire en partageant certains de ses enseignements avec d'autres mentions de master de l'U.F.R. des Arts.

Objectifs : Initier et préparer à la recherche dans le domaine musical et musicologique, en lien avec les autres formes artistiques et les disciplines extra-musicales. Asseoir une compétence pratique (dans le domaine de référence) alliée à une compétence théorique. Il s'agit donc d'organiser une méthodologie du projet, fondée sur des champs disciplinaires différents (histoire de l'art, esthétique, sociologie, philosophie) qui ouvrent à la recherche en arts.

Compétences à acquérir : Connaissances générales et spécialisées en histoire, esthétique, théorie et analyse de la musique ; capacité à entreprendre et réaliser un travail de recherche aux normes internationales, à communiquer avec le monde de la recherche en général, à présenter des résultats et à en discuter. Connaissance du milieu professionnel et capacité à envisager un parcours professionnel cohérent.

Admission : automatique en 1^{re} année de master pour les étudiants titulaires d'une licence de « Musique et musicologie » de l'Université de Strasbourg. Dans tous les autres cas, dossier de candidature soumis à une commission pédagogique qui étudiera le niveau dans les disciplines théoriques. Le dossier est téléchargeable sur le site de l'Université de Strasbourg (www.unistra.fr). L'accès en deuxième année de master est conditionné à l'examen du dossier des candidats par une commission pédagogique. Dossier également téléchargeable sur le site de l'Université de Strasbourg.

SEMESTRE 1

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Langue vivante appliquée aux arts (1h30 TD hebdomadaire)
2 gr : AR20GM30 allemand (Mme Sickert-Delin) ou AR20GM31 anglais (M. Clarke)
Étude de textes liés à la musique ou aux arts en langue allemande ou anglaise.
Contrôle des connaissances : écrit de 1h et oral de 10' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

UE2 : Méthodologie du travail de recherche – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20GM24 : Méthodologie de la recherche (1h TD hebdomadaire)
Mme Hertel
L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec les principaux outils de la recherche (documentation bibliographique, rédaction, sources)
Contrôle des connaissances : écrit d'1h (1^{re} et 2^e sessions)
- AR20GM25 : Histoire de la musicologie : méthodologies de l'analyse musicale (1h30 CM hebdomadaire)
M. Arbo et M. Bianco

Sujet transversal. On examinera l'histoire de la musicologie dans ses différentes branches et ses différents aspects.

Contrôle des connaissances : écrit d'1h30 (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)

UE3 : Disciplines fondamentales Arts – 9ECTS, coeff. 3

2 enseignements :

- AR00GM20 : Esthétique (1h30 CM hebdomadaire)
M. Arbo
Qu'est ce qu'une œuvre d'art ? Quels sont ses manières d'être à l'ère de la globalisation ? Dans quelle mesure l'esthétique peut-elle nous être utile à sa compréhension ? Nous aborderons la question à partir de quelques textes fondamentaux du débat contemporain, en faisant référence à un large spectre d'œuvres et d'exemples.
Contrôle des connaissances : écrit de 1h30 en contrôle continu (1^{re} et 2^e sessions).
- AR00GM10 : Questions théoriques (1h30 CM hebdomadaire)
M. Roesz & M. Somé
« Faire œuvre »
Contrôle des connaissances : voir les modalités précisées dans les autres spécialités du master.

UE4 : Disciplines fondamentales Musique – 9ECTS, coeff. 3

2 enseignements :

- AR20GM11 : Styles musicaux : Langages et discours sur la musique après 1970 dans les pays germaniques - autour de Wolfgang Rihm
M. Michel
Contrôle des connaissances : 1 oral avec dossier écrit (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).
- AR20GM12 : Approches contemporaines : Analyse musicale formalisée (2h CM/TD hebdomadaires)
M. Hascher
Ce cours aborde certaines des théories analytiques contemporaines dans leur aspect systématique et plus ou moins fortement axiomatisé. Un esprit logique, un bon niveau d'analyse et une formation élémentaire en mathématiques sont souhaitables.
Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

UE5 : Options – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement parmi les choix suivants :

- AR20GM13 : Modèles stylistiques et stratégies compositionnelles du répertoire instrumental baroque : la sonate, le concerto grosso et le concerto pour soliste. (2h CM/TD hebdomadaires)
M. Bianco
Parallèlement à l'essor de la mélodie vocale et de la création de l'opéra, le répertoire instrumental représente l'une des plus importantes conquêtes de la tradition musicale baroque. Deux sont les principales lignes de développement de ces genres musicaux : d'un côté la définition d'un langage idiomatique, de l'autre le processus qui détermine le passage de la notion générique d'ensemble instrumental à celle d'orchestre dans l'acception moderne.
Contrôle des connaissances : oral de 30' (1^{re} session) & oral de 10' (2^e session).
- AR20GM13 : Musiques du bassin méditerranéen (2h CM/TD hebdomadaires)
M. Ayari
Ce cours a pour but l'acquisition des outils méthodologiques et conceptuels appropriés à l'analyse des savoirs musicaux du bassin méditerranéen (les musiques du Maghreb, arabes, iraniennes, turques, sardes, ...) en les situant dans leur contexte d'exécution et d'apprentissage. Après une

présentation des principaux répertoires instrumentaux seront étudiées les questions relatives aux notions d'échelle et de mode, de rythme, de styles d'improvisation, etc.

Contrôle des connaissances : dossier de 8 pages (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)

- Les instruments musicaux et leur symbolique : cours assuré par M. Föllmi, se renseigner en faculté de théologie protestante
- Autre UE libre de 3ECTS prise dans sur liste d'université

SEMESTRE 2

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Langue vivante appliquée aux arts (1h30 TD hebdomadaire)
2 gr : AR20HM30 allemand (Mme Sickert-Delin) ou AR20HM31 anglais (M. Clarke)
Étude de textes liés à la musique ou aux arts en langue allemande ou anglaise.
Contrôle des connaissances : écrit de 1h et oral de 10' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

UE2 : Projet de recherche – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20HM43 : Patrimoines : De la théorie à l'analyse (1h30 CM/TD hebdomadaire)
M. Hascher
Existe-t-il une pratique de l'analyse qui ne se réfère pas à une théorie? Ce séminaire s'intéresse à la nature et au statut de la théorie musicale et les différentes perspectives d'application analytique qui découlent de l'adoption d'une perspective donnée.
Contrôle des connaissances : oral de 10' (1^{re} et 2^e sessions).
- AR20HM13 : Projet de recherche
Remise d'un projet de recherche selon les modalités précisées en début d'année par le responsable de diplôme.

UE3 : Disciplines fondamentales Arts – 9ECTS, coeff. 3

2 enseignements :

- AR00HM20 : Esthétique (1h30 CM hebdomadaire)
M. Payot
Art et expérience
Dans la modernité, les arts se posent à la fois comme pratiques autonomes et comme réalités exprimant et signifiant leur époque. Nous explorerons cet apparent paradoxe à partir de la notion d'« expérience », principalement telle qu'elle est construite chez W. Benjamin et Th. Adorno. Elle permet en effet d'évoquer à la fois les spécificités de l'expérience esthétique et ce que les pratiques et les théories des arts, au XXe siècle particulièrement, suggèrent quant à la condition de l'homme contemporain. Textes étudiés et bibliographie seront distribués lors de la première séance
Contrôle des connaissances : voir les modalités précisées dans les autres spécialités du master.
- AR00HM10 : Questions théoriques (1h30 CM hebdomadaire)
M. Dazzi & Mme Pencenat
« Faire œuvre »
Contrôle des connaissances : voir les modalités précisées dans les autres spécialités du master.

UE4 : Disciplines fondamentales Musique – 9ECTS, coeff. 3

2 enseignements :

- AR20HM11 : Styles musicaux : Guillaume de Machaut (2h CM/TD hebdomadaires)
Mme Hertel

La vision de la production musicale au XIV^e siècle est très fortement déterminée par celle de Guillaume de Machaut dont nous sont parvenus des recueils d'une quantité, richesse et qualité exceptionnelles pour la fin du Moyen Age. Il s'agira pendant ce semestre de se faire une idée de l'œuvre de ce grand poète-compositeur, aussi bien dans le domaine profane que le domaine religieux et de replacer son œuvre dans le contexte musical de son temps.

Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} et 2^e sessions)

- AR20HM12 : Approches contemporaines : Modèles extra-musicaux dans la musique du 20^e siècle (2h CM/TD hebdomadaires)

Mme Grabocz

Contrôle des connaissances : dossier et oral de 10' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)

UE5 : Options – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement parmi les choix suivants :

- AR20HM13 : Musique & littérature (2h CM/TD hebdomadaires)

Mme Grabocz

Les œuvres pour piano de F. Liszt en rapport avec les ouvrages littéraires du XIX^e siècle (Lamartine, Goethe, Byron, Senancour, etc.)

Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

- AR20HM13 : Paléographie musicale (2h CM/TD hebdomadaires)

Mme Magalhaes

Ce cours présente les outils bibliographiques et donne les connaissances de base nécessaires dans le but de permettre l'accès à des répertoires musicaux notés dans des sources manuscrites

Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} et 2^e sessions)

- Jean-Sébastien Bach et son œuvre sacrée : cours assuré par M. Föllmi, se renseigner en faculté de théologie protestante
- Autre UE libre de 3ECTS prise dans sur liste d'université

SEMESTRE 3

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Langue vivante appliquée aux arts (1h30 TD hebdomadaire)
2 gr : AR20KM30 allemand (Mme Schluenz) ou AR20KM30 anglais (M. Clarke)
Étude de textes liés à la musique ou aux arts en langue allemande ou anglaise. Rédiger un CV, rédiger un abstract en langue étrangère.
Contrôle des connaissances : écrit de 1h et oral de 10' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

UE2 : Méthodologie du travail de recherche – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20KM31 : Méthodologie de rédaction du mémoire (1h TD hebdomadaire)
M. Hascher
Le mémoire de master : objectifs, organisation, normes de présentation.
Contrôle des connaissances : dossier (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)
- AR20KM32 : Patrimoines : quelques aspects du lied romantique allemand (2h CM/TD hebdomadaires)
M. Schneider
L'évolution du lied allemand, de ses formes et de son style de Schubert à Mahler. Origines populaires du lied, dichotomie entre *Volkslied* et *Kunstlied*. Étude du rôle de l'orchestre dans les lieder de la fin du siècle.
Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)

UE3 : Disciplines fondamentales Arts – 9ECTS, coeff. 3

2 enseignements :

- AR00KM10 : Séminaire inter-arts (2h CM hebdomadaires)
Divers intervenants. Thème : « Faire œuvre » (responsable et coordinateur pour la musique : M. Michel)
Contrôle des connaissances : voir les modalités précisées dans les autres spécialités du master.
- AR23KM33 : Séminaire interdisciplinaire musique : Musique et philosophie (2h CM hebdomadaire)
Le débat sur l'ontologie de l'œuvre musicale et son intérêt pour le travail du musicologue.
M. Arbo
Contrôle des connaissances : oral de 10' (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)

UE4 : Disciplines fondamentales Musique – 9ECTS, coeff. 3

2 enseignements :

- AR23KM35 : Musique et anthropologie (2h CM/TD hebdomadaires)
M. Tenoudji
La musique est un langage, dont la syntaxe éclaire pour un anthropologue une manière d'être ensemble, une vision du monde et de l'au delà propre à son contexte. Traduire ce langage dans un discours parlé ou écrit pose un certain nombre de problèmes que nous tenterons de cerner.
Contrôle des connaissances : dossier (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session).

- AR20KM12 : Actualité musicologique (2h CM/TD hebdomadaires)
M. Michel
Étude des publications récentes dans divers domaines de la musicologie.
Contrôle des connaissances : 2 oraux individuels pendant le semestre (1^{re} session) ; 1 oral de 10' (2^e session).

UE5 : Options – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement parmi les choix suivants :

- AR20KM36 : L'opéra italien (1600 ca – 1730 ca) : du théâtre de cour au théâtre lyrique public (2h CM/TD hebdomadaires)
Les premiers mélodrames ont vu le jour à la fin du XVI^e siècle. Issus de la tradition de la Renaissance tardive italienne, ces spectacles sont le reflet de phénomènes politico-culturels typiquement courtois. C'est seulement à partir des années Trente du Seicento que le théâtre lyrique devient un genre musical public avec une radicale redéfinition de ses contenus sociaux et esthétiques.
M. Bianco
Contrôle des connaissances : oral de 30' (1^{re} session) et oral de 10' (2^e session).
- Autre UE libre de 3ECTS prise dans sur liste d'université

SEMESTRE 4

UE1 : Stage & séminaire – 6ECTS, coeff. 1

1 enseignement & 1 stage :

- AR00LM10 : Séminaire inter-arts (2h CM hebdomadaires)
Divers intervenants
Sujet du séminaire : « Faire œuvre »
Contrôle des connaissances : voir les modalités précisées dans les autres spécialités du master.
- AR23LM50 : Stage, à choisir en accord avec le responsable du master. Le stage est d'une durée totale cumulée de 16 heures. Il doit être remis dans les délais des sessions d'examens fixées par le calendrier universitaire.

UE2 : TER – 24ECTS, coeff. 4

AR23LM40 : Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche. Modalités précisées par le responsable de diplôme en début d'année.

Master Arts, Lettres, Langues – Mention Musique Spécialité « Composition et interprétation musicales »

Responsable : Alessandro ARBO

Le master professionnel Composition et Interprétation musicale, développé en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Strasbourg, correspond à une qualification de haut niveau venant récompenser un cursus particulièrement exigeant. Son propos est d'inciter les musiciens instrumentistes, chanteurs ou compositeurs ayant déjà parcouru avec succès les cycles supérieurs à vocation professionnelle de l'enseignement musical spécialisé et titulaires par ailleurs des qualifications universitaires requises, à réfléchir sur leur pratique d'interprète ou de créateur en la mettant en contexte.

Objectifs : L'objectif du master est de former des musiciens ayant non seulement atteint un haut degré de virtuosité dans leur domaine, mais possédant également des connaissances musicales théoriques, historiques, esthétiques et analytiques poussées. Les instrumentistes ou chanteurs doivent montrer qu'ils ont atteint une maturité suffisante dans l'interprétation, et les compositeurs faire preuve d'un style personnel et maîtrisé. Un important travail aussi bien de pratique musicale que de lecture et de réflexion est exigé.

Ce master vient remplir un manque spécifique dans le système universitaire français du fait d'un cloisonnement, longtemps entretenu, entre conservatoire et université et de l'absence de reconnaissance hors de France des titres accordés par les conservatoires. La qualification accordée est reconnue dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, et comparable aux diplômes de même niveau existant déjà dans d'autres pays d'Europe ou en Amérique du Nord. Elle permettra aux titulaires du master de se présenter sur le marché international avec les mêmes chances que les diplômés de ces établissements étrangers.

Le programme d'études de ce master comprend des éléments d'enseignements musicaux théoriques et pratiques, de langue vivante étrangère, ainsi que de connaissance du milieu professionnel. Il se fait, depuis la rentrée 2009, en deux ans et s'achève par la remise d'un mémoire articulé avec la réalisation d'un récital public d'une durée d'environ 30 minutes. L'échec à l'unité d'enseignement 2 du semestre 4 (mémoire/récital) n'est pas compensable et empêche de ce fait l'attribution du diplôme. Seuls les étudiants préalablement autorisés à soutenir peuvent se présenter au récital. Celui-ci est précédé d'une présentation orale du candidat et de questions du jury.

La mention du master est celle correspondant à la moyenne des semestres 3 et 4.

Effectif maximum : 15 à 20 étudiants par promotion.

Débouchés : musicien interprète professionnel, enseignant de conservatoire, compositeur (musique contemporaine, musique « actuelle », musique de film).

En France, les titulaires de ce master professionnel peuvent postuler aux emplois de catégorie A de professeur territorial d'enseignement artistique (spécialité musique) ou de directeur territorial d'enseignement artistique contrôlé par l'État (conservatoire à rayonnement départemental ou régional).

Pré-requis : licence de musique, ou titre étranger équivalent, et DNSPM ou titre étranger équivalent. Un bon niveau d'expression et de rédaction en langue française (minimum B2) est indispensable pour suivre ce programme d'études.

Dans tous les cas, l'admission dans ce master, qu'elle soit en première ou en seconde année, est soumise à l'avis d'une commission pédagogique qui se prononce après audition des candidats (programme de trois œuvres et entretien de motivation).

Tous les candidats, qu'ils soient ou non déjà étudiants à l'université de Strasbourg ou au conservatoire de Strasbourg, doivent suivre la procédure de préinscription en ligne ouverte au printemps précédant la rentrée universitaire envisagée. Ils doivent, outre les pièces réglementaires (copies des diplômes, etc.), fournir une lettre de motivation développée laissant apparaître leur démarche dans le domaine de l'interprétation ou de la composition, un CV détaillé, ainsi que dans la mesure du possible qu'un échantillon de travail universitaire (mémoire, projet professionnel, projet de recherche).

SEMESTRE 1

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Langue vivante appliquée aux arts (1h30 TD hebdomadaire) – voir master recherche

UE2 : Méthodologie du travail de recherche – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20GM24 : Méthodologie de la recherche (1h TD hebdomadaire) – voir master recherche
- AR20GM13 : Modèles stylistiques et stratégies compositionnelles du répertoire instrumental baroque : la sonate, le concerto grosso et le concerto pour soliste. (2h CM/TD hebdomadaires) – voir master recherche

UE3 : Pratique musicale – 9ECTS, coeff. 3

Enseignement pris au Conservatoire de Strasbourg.

UE4 : Disciplines fondamentales Musique – 9ECTS, coeff. 3

2 enseignements :

- AR20GM11 : Histoire et théorie de l'interprétation (2h CM/TD hebdomadaires)
Mme Hertel
L'objectif de ce cours est d'étudier à l'aide d'exemples représentatifs des aspects de la théorie de la musique ancienne en relation avec l'interprétation musicale
Contrôle des connaissances : dossier (1^{re} session) & écrit de 2h (2^e session)
- Un élément à choisir parmi :
 - AR20GM12 : Approches contemporaines : Analyse musicale formalisée (2h CM/TD hebdomadaires) – voir master recherche
 - AR20GM11 : Styles musicaux Langages et discours sur la musique après 1970 dans les pays germaniques - autour de Wolfgang Rihm (2h CM/TD hebdomadaires) – voir master recherche

UE5 : Options – 3ECTS, coeff. 1

Enseignement pris au Conservatoire de Strasbourg.

SEMESTRE 2

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Langue vivante appliquée aux arts (1h30 TD hebdomadaire) – voir master recherche

UE2 : Méthodologie du travail de recherche – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20HM43 : Patrimoines : De la théorie à l'analyse (1h30 CM/TD hebdomadaire) – voir master recherche
- Projet de mémoire
Remise d'un projet de mémoire selon les modalités précisées en début d'année par le responsable de diplôme.

UE3 : Pratique musicale – 9ECTS, coeff. 3

Enseignement pris au Conservatoire de Strasbourg.

UE4 : Disciplines fondamentales Musique – 9ECTS, coeff. 3

2 enseignements :

- AR20HM11 : Histoire et théorie de l'interprétation (24h CM/TD sur tout le semestre)
M. Caroli
L'interprétation de la musique contemporaine
Contrôle des connaissances : écrit de 2h (1^{re} session) ; oral de 10' (2^e session)
- Un élément à choisir parmi :
 - AR20HM11 : Styles musicaux : séminaire de musique ancienne (2h CM/TD hebdomadaires) – voir master recherche
 - AR20HM13 : Approches contemporaines : Musique et littérature (2h CM/TD hebdomadaires) – voir master recherche

UE5 : Options – 3ECTS, coeff. 1

Enseignement pris au Conservatoire de Strasbourg.

SEMESTRE 3

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Langue vivante appliquée aux arts (1h30 TD hebdomadaire) – voir master recherche

UE2 : Méthodologie du travail de recherche – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR20KM31 : Méthodologie de rédaction du mémoire (1h TD hebdomadaire) – voir master recherche
- AR20KM32 : Patrimoines : quelques aspects du lied romantique allemand (2h CM/TD hebdomadaires) – voir master recherche

UE3 : Pratique musicale – 9ECTS, coeff. 3

Enseignement pris au Conservatoire de Strasbourg.

UE4 : Disciplines fondamentales Musique – 9ECTS, coeff. 3

2 enseignements :

- AR21KM21 : Histoire et théorie de l'interprétation (2h CM/TD hebdomadaires)
M. Arbo
Présentation des principaux axes de recherche de la musicologie de l'interprétation.
Méthodes et critères d'analyse des enregistrements utilisés dans l'étude des performances d'une œuvre ou d'un répertoire
La question de l'« interprétation authentique » : aspects historiques, techniques et philosophiques.
Contrôle des connaissances : dossier (1^{re} et 2^e sessions).
- AR21KM25 : Connaissance du milieu professionnel (2h CM hebdomadaires)
M. Schneider (coordination) & divers intervenants
Série de conférences d'invités extérieurs à l'université, présentant les diverses institutions et les différents acteurs du monde musical d'aujourd'hui.
Contrôle des connaissances : dossier (1^{re} & 2^e sessions).

UE5 : Options – 3ECTS, coeff. 1

Enseignement pris au Conservatoire de Strasbourg.

SEMESTRE 4

UE1 : Stage– 9ECTS, coeff. 3

1 stage :

- Stage, à choisir en accord avec le responsable du master

UE2 : TER – 21ECTS, coeff. 7

Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche en lien avec un programme de récital de 30 minutes environ. Présentation publique du récital. Modalités précisées par le responsable de diplôme en début d'année.

ATTENTION : L'échec à cette UE invalide la délivrance du master.

Master Arts, Lettres, Langues – Mention Musique Spécialité « Métiers de l'enseignement et éducation musicale »

Responsable : Pierre MICHEL

Ce master est principalement orienté vers la préparation aux concours d'enseignement du secondaire en éducation musicale (CAPES d'éducation musicale et de chant choral ; agrégation de musique). Une partie des enseignements est consacrée à la préparation aux épreuves de ces concours, une autre à l'acquisition de connaissances approfondies en musique et musicologie et une dernière à la didactique en éducation musicale. Cette formation est assurée pour partie par le Département de Musique et pour une UE par l'école interne de l'I.U.F.M. Elle se divise en deux parcours dont la première année est commune : un parcours « CAPES » et un parcours « Agrégation ». Il est à noter que le concours de l'agrégation ne peut être présenté qu'après obtention du master complet. Pour plus de renseignements, contacter le responsable de diplôme ou le directeur du département de musique.

Objectifs : Préparer aux concours de l'enseignement et au métier d'enseignant en secondaire. Se familiariser avec le milieu du collège et du lycée par des stages en observation et en responsabilité. Permettre une réorientation en fin de première année vers un master recherche. Approfondir les connaissances sur la musique et le fait musical par l'intermédiaire de cours et d'un mémoire que l'étudiant rédigera et soutiendra en fin de quatrième semestre.

Compétences à acquérir : Compétences techniques (commentaire d'écoute, écriture, transcription, dictée...) et compétences rédactionnelles. Connaissances des programmes du secondaire et de la didactique de la discipline. Connaissance du fonctionnement des collèges et lycées. Mise en pratique de ces connaissances par des stages. Connaissances générales et spécialisées en histoire, esthétique, théorie et analyse de la musique ; capacité à entreprendre et réaliser un travail de recherche aux normes internationales, à communiquer avec le monde de la recherche en général, à présenter des résultats et à en discuter.

Admission : automatique en 1^{re} année de master pour les étudiants titulaires d'une licence de « Musique et musicologie » de l'Université de Strasbourg. Dans tous les autres cas, dossier de candidature soumis à une commission pédagogique qui étudiera le niveau dans les disciplines théoriques. Le dossier est téléchargeable sur le site de l'Université de Strasbourg (www.unistra.fr). L'accès en deuxième année de master est conditionné à l'examen du dossier des candidats par une commission pédagogique. Dossier également téléchargeable sur le site de l'Université de Strasbourg.

SEMESTRE 1 (parcours CAPES et agrégation)

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Langue vivante appliquée aux arts (1h30 TD hebdomadaire) – voir master recherche
AR20GM30 : Allemand
AR20GM31 : Anglais
AR20GM32 : Mise à niveau en français

UE2 : Méthodologie du travail de recherche – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- AR20GM24 : Méthodologie de la recherche (1h TD hebdomadaire) – voir master recherche

UE3 : Formation aux métiers de l'enseignement– 9ECTS, coeff. 3

2 enseignements :

- FMN7GM1 : Didactique : Le professeur en éducation musicale (3h TD hebdomadaires)
Divers enseignants (coordination : M. Valence, IUFM)
Contrôle des connaissances : précisées en début d'année.
- Stage en observation : modalités précisées en début d'année par l'IUFM

UE4 : Formation disciplinaire – 9ECTS, coeff. 3

3 enseignements :

- AR00GM10 : Questions théoriques (1h30 CM hebdomadaire) – voir master recherche
- Disciplines techniques, avec trois cours obligatoires :
 - AR24GM40 : Formation de l'oreille (1h TD hebdomadaire) : Mme Sainte-Marie
Contrôle des connaissances : 1 écrit d'1h et 1 oral de 10' (1^{re} session) & 1 écrit d'1h et 1 oral de 10' (2^e session).
 - AR24GM41 : Écriture (1h TD hebdomadaire) : M. Verdier
Contrôle des connaissances : 1 écrit de 2h et travaux à remettre en cours (1^{re} session) & 1 écrit de 2h (2^e session).
 - AR24GM42 : Analyse/Commentaire (1h TD hebdomadaire) : Mme Hascher
Contrôle des connaissances : 1 écrit de 1h (1^{re} session) & 1 écrit de 1h (2^e session).
- AR24GM43 : Expression écrite (2h TD hebdomadaires)
M. Meyer
Contrôle des connaissances : 1 écrit de 4h et travaux à remettre en cours (1^{re} session) & 1 écrit de 4h (2^e session).

UE5 : Formation disciplinaire – 6ECTS, coeff. 2

Deux séminaires à choisir parmi les séminaires suivants du master recherche :

- AR20GM11 : Styles musicaux Langages et discours sur la musique après 1970 dans les pays germaniques - autour de Wolfgang Rihm (2h CM/TD hebdomadaires)
- AR20GM12 : Approches contemporaines : Analyse musicale formalisée (2h CM/TD hebdomadaires)
- AR20GM13 : Modèles stylistiques et stratégies compositionnelles du répertoire instrumental baroque : la sonate, le concerto grosso et le concerto pour soliste. (2h CM/TD hebdomadaires)
- AR20GM13 : Musique du bassin méditerranéen (2h CM/TD hebdomadaires)
- AR20GM14 : La musique de Telemann : cours assuré par M. Föllmi, se renseigner en faculté de théologie protestante

SEMESTRE 2 (parcours CAPES et agrégation)

UE1 : Langues vivantes – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- Langue vivante appliquée aux arts (1h30 TD hebdomadaire) – voir master recherche
AR20HM30 : Allemand
AR20HM31 : Anglais
AR20HM32 : Mise à niveau en français

UE2 : Stage en milieu professionnel – 3ECTS, coeff. 1

AR24HM10 : 1 stage à réaliser dans le milieu de la musique, hors enseignement. La durée de ce stage doit équivaloir à 2 semaines pleines de travail.

UE3 : Formation aux métiers de l'enseignement – 9ECTS, coeff. 3

2 enseignements :

- FMN7HM1 : Didactique : Le professeur dans sa classe (3h TD hebdomadaires)
Divers enseignants (coordination : M. Valence, IUFM)
Contrôle des connaissances : précisées en début d'année.
- Stage en observation : modalités précisées en début d'année par l'IUFM

UE4 : Formation disciplinaire – 9ECTS, coeff. 3

3 enseignements :

- AR00HM10 : Questions théoriques (1h30 CM hebdomadaire) – voir master recherche
- Disciplines techniques, avec trois cours obligatoires :
 - AR24HM40 : Formation de l'oreille (1h TD hebdomadaire) : Mme Sainte-Marie
Contrôle des connaissances : 1 écrit d'1h et 1 oral de 10' (1^{re} session) & 1 écrit d'1h et 1 oral de 10' (2^e session).
 - AR24HM41 : Écriture (1h TD hebdomadaire) : M. Verdier
Contrôle des connaissances : 1 écrit de 2h et travaux à remettre en cours (1^{re} session) & 1 écrit de 2h (2^e session).
 - AR24HM42 : Analyse/Commentaire (1h TD hebdomadaire) : Mme Hascher
Contrôle des connaissances : 1 écrit de 1h (1^{re} session) & 1 écrit de 1h (2^e session).
- AR20HM43 : Expression écrite (2h TD hebdomadaires)
M. Meyer
Contrôle des connaissances : 1 écrit de 4h et travaux à remettre en cours (1^{re} session) & 1 écrit de 4h (2^e session).

UE5 : Formation disciplinaire – 6ECTS, coeff. 2

Deux séminaires à choisir parmi les séminaires suivants du master recherche :

- AR20HM11 : Styles musicaux : séminaire de musique ancienne (2h CM/TD hebdomadaires)
- AR20HM12 : Approches contemporaines : Narrativité et signification (2h CM/TD hebdomadaires)
- AR20HM13 : Musique & littérature (2h CM/TD hebdomadaires)
- AR20HM14 : Paléographie musicale (2h CM/TD hebdomadaires)
- AR20HM46 : La musique spirituelle au romantisme : cours assuré par M. Föllmi, se renseigner en faculté de théologie protestante

SEMESTRE 3 (parcours CAPES)

UE1 : Analyse de documents – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR25KM10 : Analyse de documents (36h TD jusqu'au concours)
Mme Desgranges
- AR25KM11 : Méthodologie (24h TD jusqu'au concours)
Mme Desgranges
Contrôle des connaissances (pour toute l'UE) : 1 CAPES blanc (1^{re} session) & 1 écrit de 2h (2^e session).

UE2 : Disciplines techniques – 12ECTS, coeff. 4

4 enseignements :

- AR25KM21 : Formation de l'oreille (24h TD jusqu'au concours)
Mme Sainte-Marie
Contrôle des connaissances : 1 CAPES blanc (1^{re} session) & 1 écrit de 1h (2^e session)
- AR25KM22 : Écriture (24h TD jusqu'au concours)
M. Steinmetz
Contrôle des connaissances : 1 CAPES blanc (1^{re} session) & 1 écrit de 2h (2^e session)
- AR25KM25 : Commentaire d'écoute (24h TD jusqu'au concours)
Mme Desgranges
Contrôle des connaissances : 1 CAPES blanc (1^{re} session) & 1 écrit de 1h (2^e session)
- AR25KM24 : Clavier - arrangement (24h TD jusqu'au concours)
M. Boos
Contrôle des connaissances : 1 CAPES blanc (1^{re} session) & 1 oral (2^e session)

UE3 : Formation aux métiers de l'enseignement – 6ECTS, coeff. 2

1 enseignement :

- FMN7KM1 : Didactique : Étudier les programmes scolaires (3h TD hebdomadaires)
Divers enseignants (coordination : M. Valence, IUFM)
Contrôle des connaissances : précisées en début d'année.

UE4 : Techniques vocales – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- AR25KM40 : Techniques vocales et direction de chœur (24h TD jusqu'au concours)
Mme Desgranges
Contrôle des connaissances : 1 CAPES blanc (1^{re} session) & 1 oral (2^e session)

UE5 : Informatique musicale – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- AR25KM50 : Arrangement et informatique musicale (24h TD jusqu'au concours)
M. Boos

Contrôle des connaissances: 1 CAPES blanc (1^{re} session) & 1 écrit de 2h (2^e session)

SEMESTRE 4 (parcours CAPES)

UE1 : Préparation aux épreuves orales – 6ECTS, coeff. 2

2 enseignements :

- AR25LM10 : Travail de la voix et direction de chœur et colles de l'épreuve sur dossier (24h TD entre l'écrit et l'oral)
Mme Desgranges
Contrôle des connaissances (pour toute l'UE) : colles au cours du semestre (1^{re} session) & 1 oral (2^e session).
- AR25LM11 : Leçon
Colles assurées par Mme Desgranges, Mme Haug, Mme Grabocz et M. Hascher
Contrôle des connaissances (pour toute l'UE) : colles au cours du semestre (1^{re} session) & 1 oral (2^e session).

UE2 : Arrangement – 3ECTS, coeff. 1

2 enseignements :

- AR25LM20 : Informatique & clavier (12h entre l'écrit et l'oral)
M. Boos
Contrôle des connaissances : colles au cours du semestre (1^{re} session) & 1 oral (2^e session).
- AR25LM21 : Epreuve sur dossier (colles complémentaires)
Mme Giacco et Mme Venot
Contrôle des connaissances : colles au cours du semestre (1^{re} session) & 1 oral (2^e session).

UE3 : Formation aux métiers de l'enseignement– 6ECTS, coeff. 2

3 enseignements :

- FMN7LM1 : Responsabilité professionnelle et éthique de l'enseignant
- Concevoir et mettre en œuvre des enseignements
- Agir en fonctionnaire de l'État
Nom des enseignants communiqués à la rentrée
Contrôle des connaissances : précisées en début d'année.

UE4 : Stage – 6ECTS, coeff. 2

1 enseignement :

- FMN7LM2 : Stage en responsabilité : périodes fixées par le Rectorat et communiquées en début d'année

UE5 : Mémoire – 9ECTS, coeff. 3

AR25LM50 : Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche sur un sujet choisi par l'étudiant en accord avec un enseignant et le responsable de diplôme. Modalités précisées en début d'année.

SEMESTRE 3 (parcours Agrégation)

UE1 : Méthodologie du travail de recherche – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- AR20KM31 : Méthodologie de rédaction du mémoire (1h TD hebdomadaire) – voir master recherche

UE2 : Disciplines techniques – 12ECTS, coeff. 4

4 enseignements (partagées avec le parcours CAPES) :

- AR25KM21 : Formation de l'oreille (2h TD hebdomadaires)
- AR25KM22 : Écriture (2h TD hebdomadaires)
- AR25KM23 : Commentaire d'écoute (2h TD hebdomadaires)
- AR25KM24 : Clavier - arrangement (2h TD hebdomadaires)

UE3 : Disciplines fondamentales Arts– 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- AR00KM10 : Séminaire inter-arts (2h CM hebdomadaires) – voir master recherche

UE4 : Musicologie – 6ECTS, coeff. 2

2 séminaires à choisir parmi les séminaires suivants du master recherche :

- AR23KM35 : Patrimoines : Musiques et anthropologie (2h CM/TD hebdomadaires)
- AR20KM12 : Actualité musicologique (2h CM/TD hebdomadaires)
- AR20KM36 : L'opéra italien (1600 ca – 1730 ca) : du théâtre de cour au théâtre lyrique public (2h CM/TD hebdomadaires)
- AR20KM32 : Patrimoines : quelques aspects du lied romantique allemand (2h CM/TD hebdomadaires)
- AR23KM33 : Séminaire interdisciplinaire musique : Musique et philosophie (2h CM hebdomadaire)

UE5 : Stage – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- AR26KM50 : Stage en responsabilité : modalités précisées en début d'année

SEMESTRE 4 (parcours Agrégation)

UE1 : Séminaire inter-arts – 3ECTS, coeff. 1

1 enseignement :

- AR00LM10 : Séminaire inter-arts (2h CM hebdomadaires) – voir master recherche

UE2 : Formation aux métiers de l'enseignement– 3ECTS, coeff. 1

2 enseignements, partagés avec le parcours CAPES :

- Responsabilité professionnelle et éthique de l'enseignant
- Concevoir et mettre en œuvre des enseignements
Nom des enseignants communiqués à la rentrée
Contrôle des connaissances : précisées en début d'année.

UE3 : Mémoire – 24ECTS, coeff. 8

AR26LM30 : Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche sur un sujet choisi par l'étudiant en accord avec un enseignant et le responsable de diplôme. Modalités précisées en début d'année.

Préparation du concours de l'agrégation

Responsable : Mme Hascher

Cette préparation ne peut s'effectuer qu'après obtention totale du master. Elle s'organise selon le plan de formation présenté ci-dessous.

Les modalités et le contenu précis des épreuves du concours peuvent être consultés dans le JO du 31 décembre 2010.

Préparation aux épreuves écrites

- Dissertation : les étudiants suivent trois cycles de cours-conférences sur les sujets parus au BO. Ils peuvent aussi suivre en complément les cours d'expression écrite de S1 et S2 du master « Métiers de l'enseignement et éducation musicale ».
 - Sujet 1 : Le quatuor à cordes des 19^e et 20^e siècles : les avatars d'une figure tutélaire ? – liste des intervenants communiquée à la rentrée
 - Sujet 2 : La chanson de variété en France à l'ère du microsillon – liste des intervenants communiquée à la rentrée
 - Sujet 3 : Frontières du chant et de la parole – liste des intervenants communiquée à la rentrée
- Épreuve technique : les étudiants suivent les cours de l'UE2 de S3 (parcours CAPES) : Formation de l'oreille. De janvier à mars, ils suivent le cours spécifique suivant :
 - Préparation à l'épreuve technique : Mme Hascher (1h30/semaine)
- Harmonisation : les étudiants suivent les cours de l'UE2 de S3 (parcours CAPES) : Écriture. De janvier à mars, ils suivent le cours spécifique suivant :
 - Préparation à l'épreuve d'harmonisation : M. Steinmetz (1h30/semaine)

Préparation aux épreuves orales

L'organisation des colles (date, lieu, durée, enseignant) est assurée par le responsable de la formation.

- Leçon : les étudiants suivent les cours de l'UE1 de S3 (parcours CAPES) : Analyse de documents et méthodologie. Après l'écrit, colles selon un calendrier établi par la responsable de la préparation à l'agrégation.
- Agir en fonctionnaire de l'État : les étudiants suivent le cours de l'UE3 de S4 (parcours CAPES) : Agir en fonctionnaire de l'État.
- Direction de chœur : les étudiants suivent les cours de direction de chœur de licence avec une heure de préparation spécifique.
- Épreuve instrumentale : les étudiants suivent les cours de clavier en S3 et S4 (parcours CAPES). Après l'écrit, colles selon un calendrier établi par la responsable de la préparation à l'agrégation.
- Commentaire : les étudiants suivent les cours de commentaire d'écoute en S3 (parcours CAPES). Après l'écrit, colles selon un calendrier établi par la responsable de la préparation à l'agrégation.